Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 11304

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales Mention : Géographie et Aménagement Spécialité : Géographie de l'Environnement et du Paysage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur,	Recteur de l'académie, Président de
Université de Toulouse Jean Jaurès	l'université de Toulouse II
Modalités d'élaboration de références :	
CNESER	

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

121g Géographie de l'aménagement et du développement

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce Master comprend 3 parcours type:

- Parcours Paysages et environnements dans la longue durée : concepts, méthodes et démarches intégrées
- Parcours Dynamiques et enjeux contemporains des environnements et paysages
- Parcours Modélisation spatio-temporelle des paysages et information géographique

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités appliquées au développement territorial, à la gestion de l'environnement et aux études paysagères suivantes :

Il exerce des études préalables et diagnostics en gestion environnementale et paysagère : diagnostic et audits territoriaux, inventaires des ressources et du patrimoine, diagnostics paysager, de biodiversité, ...

Il conçoit, met en œuvre et supervise des procédures en matière de gestion de l'environnement et d'aménagement des territoires : études de risque et de sécurité, hygiène et santé, études d'impact, réalisation de Documents d'Objectifs, gestion de la ressource en eau (qualité, pollution), de l'agriculture (bio, MAE, ...;), management environnemental, cadre de vie et environnement urbain

Il développe des scénarii prospectifs : aide à la décision multi critère et modélisation, simulation spatio-temporelle basées sur les trajectoires environnementales actuelles et passées

Il maîtrise les techniques et méthodes liées à l'étude de l'histoire de l'environnement et des paysages et aux processus d'anthropisation : palynologie, anthracologie, dendrochronologie, ...

Il gère des projets et interface les différents services, producteurs et usagers

Il conduit des projets dans le domaine de la gestion environnementale et paysagère : montage, animation et conduite.

Il anime, communique et mène des actions de médiation dans le champ de l'environnement et du paysage.

Le diplômé maîtrise dans le respect de la réglementation légale et conventionnelle ainsi que dans le respect des règles d'éthique :

les règles et procédures en matière de développement territorial, de gestion environnementale et paysagère

la conduite et le contrôle de toutes les opérations relatives à la conception, mise en œuvre et interprétation d'applications environnementales te paysagères dans les domaines de l'aménagement, de la gestion de l'environnement et des paysages les méthodes d'analyses en environnement

la gestion de projets dans le domaine du diplôme

la recherche, fondamentale et appliquée, de solutions scientifiques géomatiques dans le domaine du diplôme l'animation, la médiation et la communication autour des questions environnementales et paysagères.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en entreprise, en cabinet de consultant ou d'expertise, dans les collectivités territoriales et organismes semipublics, dans les ONG et associations de développement, dans la recherche et l'enseignement supérieur.

Chargé de projet développement local;

Chargé de projet en aménagement du territoire;

Chargé de mission développement durable;

Conseillèr en développement local;

Chargé d'études environnement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802: Développement local

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis :

Pour l'accès au M1 : Licence de Géographie, MST et IUP d'Aménagement, Ecologie, Environnement ou diplôme équivalent. Pour l'accès au M2 : M1 Géographie et aménagement validé ou diplôme équivalent (voir : http://geo.univ-tlse2.fr)

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat du Département
- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : contact Cellule VAE
- au titre du décret du 24 avril 2002 (VAE) : contact Cellule VAE

Descriptif des composantes de la certification :

Niveau M1 (60 ECTS):

UE 40 A : Fondements théoriques et conceptuels en environnement et paysage - 9 ECTS

UE 40 B: Méthodes, outils et techniques I: terrain, laboratoire, géomatique et statistiques - 9 ECTS

UE 41 : Démarche de la recherche - 3 ECTS

UE 42 A : Gestion de l'environnement et du paysage : acteurs et procédures - 3 ECTS

UE 42 B: Pratique de la communication écrite et orale - 3 ECTS

UE 42 C: LV / Informatique C2I EAD - 3 ECTS

UE 43 : Action publique et territoire - 3 ECTS

UE 44 A: Diagnostic environnemental et paysager - 3 ECTS

UE 44 B: Méthodes, outils et techniques II: approfondissement - 3 ECTS

UE 44 C: LV / Informatique C2I EAD - 3 ECTS

UE 45 A: Projet professionnel / de recherche - 15 ECTS

UE 45 B: Métiers de l'environnement et du paysage - 3 ECTS

Niveau M2:

UE 50 A: Fondements théoriques et conceptuels en environnement et paysage: approfondissement - 9 ECTS

UE 50 B: Méthodes, outils et techniques: spécialisation - 9 ECTS

UE 51 : Droit de l'urbanisme et de l'environnement - 3 ECTS

UE 52 A: Problématiques de recherche émergeantes - 3 ECTS

UE 52 B: Construction d'un projet professionnel / de recherche - 3 ECTS

UE 52 C: LV / Informatique 2CI EAD - 3 ECTS

UE 53 : Atelier / projet (orientation professionnelle ou recherche) - 3 ECTS

UE 55 : Stage professionnel ou de recherche - 27 ECTS (rapport de stage / mémoire préparatoire à la thèse, les 2 donnant lieu à une soutenance)

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu. Il n'y a pas de compensation entre UE. Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limitation de durée Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	I COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	Х		Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 portant création du diplôme national de master, publié au J.O. du 27/04/2002

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse - Jean Jaurès à délivrer des diplômes nationaux (habilitation actuelle)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5 418.kjsp?rh=services

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

http://geo.univ-tlse2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse - Jean Jaurès

5 allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Toulouse - Jean Jaurès

UFR Sciences, Espaces, Sociétés

Département de Géographie-Aménagement

Historique de la certification :